



FO REVENDIQUE, FO OBTIENT !

LE DIALOGUE
SOCIAL PAYE !



SUITE À NOTRE COURRIER DU 30 JUIN 2026
ET UN ÉCHANGE AVEC LA DIRECTION



LA DIRECTION RÉPOND FAVORABLEMENT !

**IMPORTANT : LES MESURES OBTENUES CONCERNENT
UNIQUEMENT LES ENTREPÔTS AMBIANTS**

NOTRE COURRIER DU 30 JUIN 2026



Monsieur Alexis LARGY
Directeur des Ressources Humaines
Carrefour Supply Chain
93, Avenue de Paris
91300 MASSY

Vanves, le 30 juin 2026

Objet : Revendications FO – Mesures à appliquer en vigilance rouge dans le cadre du Plan Chaleur

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre des épisodes de fortes chaleurs et conformément au Plan Chaleur Carrefour ainsi qu'aux dispositions du Code du travail relatives à la protection de la santé et de la sécurité des salariés, FO Supply Chain revendique la mise en œuvre de mesures concrètes dès le déclenchement d'une vigilance rouge Météo-France.

Le Plan Chaleur Carrefour prévoit notamment l'aménagement de pauses supplémentaires ainsi que l'adaptation de l'organisation du travail afin de réduire les cadences si nécessaire.

En conséquence, FO Supply Chain revendique :

- une réduction des seuils de productivité pendant toute la durée de la vigilance rouge, afin de tenir compte des conditions de travail dégradées ;
- la mise en place de pauses supplémentaires avec neutralisation de la productivité, dont le nombre, la durée et la fréquence devront être clairement définies et communiqués aux salariés.

FO Supply Chain souhaite qu'un dialogue social s'engage sur ces mesures afin de définir des règles précises, partagées et applicables lors des épisodes de vigilance rouge, dans l'intérêt des salariés comme du bon fonctionnement de l'entreprise.

Dans l'attente de votre retour, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Nathalie DENIS
Déléguée syndicale centrale FO

NOS
REVENDEMENTS
ONT ÉTÉ
ENTENDUES !



LA PREUVE QUE
LE DIALOGUE SOCIAL
PORTÉ PAR FO
FAIT BOUGER
LES CHOSES !

LES DISPOSITIONS OBTENUES PAR LA DIRECTION

Suite à nos échanges, la Direction s'engage à appliquer les mesures suivantes lors des épisodes de vigilance rouge canicule :

✓ 1. RÉDUIRE LA CADENCE – PLAN CANICULE "ROUGE"

Lors des journées identifiées canicule rouge, les préparateurs et caristes dont la productivité serait en baisse par rapport à leur productivité moyenne des 3 derniers mois seront ramenés à cette productivité moyenne dans une limite d'un écart de 5 %.

✓ 2. PAUSE SUPPLÉMENTAIRE OBLIGATOIRE

Mise en place d'une pause obligatoire de 10 minutes – clairement identifiée – avec impact productivité neutralisé. Le temps de cette pause ne sera pas pris en compte dans le calcul de la productivité.

✓ 3. AMÉNAGEMENT ORGANISATIONNEL

Ces mesures s'ajoutent aux adaptations de l'organisation du travail prévues par le Plan Chaleur Carrefour afin de réduire les cadences si nécessaire.

AVEC **FO**, VOS CONDITIONS DE TRAVAIL AVANCENT !



**NOUS DÉFENDONS
VOTRE POUVOIR
D'ACHAT !**

L'inflation, la hausse du coût de la vie et la perte de pouvoir d'achat sont une réalité pour tous !



**LES RÉSULTATS
DU GROUPE SONT
AU RENDEZ-VOUS !**

Les efforts des salariés doivent être reconnus et justement rétribués.



**NOUS EXIGEONS
DES RÉPONSES
CONCRÈTES !**

Nous avons obtenu des réponses concrètes, pas des promesses floues ni des reports.



**ENSEMBLE,
NOUS IRONS
PLUS LOIN !**

Seul le rapport de force nous permettra d'obtenir gain de cause.



**UNE QUESTION ?
BESOIN D'AIDE ?**



**CONTACTEZ VOS
REPRÉSENTANTS FO
CARREFOUR
SUPPLY CHAIN**



**RETROUVEZ TOUTE
NOTRE ACTUALITÉ SUR
fo-carrefour-supply-chain.fr**



Scannez-moi !

FO Carrefour Supply Chain